

LOXEAL®

ENGINEERING ADHESIVES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Loxeal 85-21

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Loxeal 85-21

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif. Agent d'étanchéité.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Loxeal s.r.l.
Via Marconato 2
Cesano Maderno
20811 (MB)
Italia
Tel: +39 0362 529 301
Fax +39 0362 524 225
info@loxeal.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Loxeal 85-21

Mentions de mise en garde	<p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p>
Contient	MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE, ACIDE ACRYLIQUE, TERT-BUTYL HYDROPEROXIDE
Mentions de mise en garde supplémentaires	<p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.</p>

2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE	10-30%
Numéro CAS: 868-77-9 Numéro CE: 212-782-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490169-29-XXXX	
Classification	
Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317	
ACIDE ACRYLIQUE	1-<3%
Numéro CAS: 79-10-7 Numéro CE: 201-177-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119452449-31-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1	
Classification	
Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335 Aquatic Acute 1 - H400	

Loxeal 85-21

BISPHENOL A ETHOXYLATE DIMETHACRYLATE	1-5%
Numéro CAS: 41637-38-1 Numéro CE: 609-946-4 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119980659-17-XXXX	
Classification Aquatic Chronic 4 - H413	
ETHYLÈNE-GLYCOL	<1%
Numéro CAS: 107-21-1 Numéro CE: 203-473-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456816-28-XXXX	
Classification Acute Tox. 4 - H302 STOT RE 2 - H373	
TERT-BUTYL HYDROPEROXIDE	<1%
Numéro CAS: 75-91-2 Numéro CE: 200-915-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119446670-40-XXXX	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Org. Perox. C - H242 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 2 - H330 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Muta. 2 - H341 Aquatic Chronic 2 - H411	
HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE	<1%
Numéro CAS: 80-15-9 Numéro CE: 201-254-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475796-19-XXXX	
Classification Org. Perox. E - H242 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373 Aquatic Chronic 2 - H411	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Loxeal 85-21

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
Contact oculaire	Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation.
Contact cutané	Irritation cutanée. Dermatite légère, éruption cutanée allergique.
Contact oculaire	Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.
Moyens d'extinction inappropriés	Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxyde de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées. Ne pas rejeter dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Loxeal 85-21

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Utiliser dans un espace bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit pour des joints qui seront en contact avec de l'oxygène pur ou de la vapeur.

Description d'usage Adhésif. Agent d'étanchéité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACIDE ACRYLIQUE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 ppm 6 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 10 ppm 30 mg/m³

ETHYLÈNE-GLYCOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 52 mg/m³ vapeur

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 40 ppm 104 mg/m³ vapeur

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE (CAS: 868-77-9)

DNEL Travailleurs, Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.9 mg/m³
Travailleurs, Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/kg p.c. /jour

PNEC Travailleurs, Industrie - Eau; Long terme 0.482 mg/l
Travailleurs, Industrie - Sol; Long terme 0.476 mg/kg
Travailleurs, Industrie - Station d'épuration des eaux usées; Long terme 10 mg/l
Travailleurs, Industrie - Eau douce; 3.79 mg/kg

ACIDE ACRYLIQUE (CAS: 79-10-7)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 30 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 1 mg/cm²

PNEC Eau douce; 0.003 mg/l
rejet intermittent; 0.001 mg/l
Eau de mer; 0 mg/l
Station d'épuration des eaux usées; 0.9 mg/l
Sédiments (eau douce); 0.024 mg/kg p.c. /jour
Sédiments (eau de mer); 0.002 mg/kg p.c. /jour

BISPHENOL A ETHOXYLATE DIMETHACRYLATE (CAS: 41637-38-1)

Loxeal 85-21

Couleur	Vert.
Odeur	Légèrement âcre.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non pertinent.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>100°C
Point d'éclair	>100°C
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	1.1
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau. Miscible aux matériaux suivants: Solvants organiques.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	≈3000 mPa s @ 25°C
Propriétés comburantes	Non disponible.
9.2. Autres informations	
Autres informations	Non pertinent.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'absence d'air et une contamination par des métaux.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux et leurs sels, Agents de réduction, Oxydants, Free radical initiators.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Loxeal 85-21

Produits de décomposition dangereux La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Aucunes dans les conditions normales.

Inhalation

À des concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et causer de la toux.

Informations toxicologiques sur les composants

MÉTACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 000,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Score érythème/escarre: Érythème très léger - à peine perceptible (1). Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Loxeal 85-21

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Moyennement irritant.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Données concluantes mais insuffisantes pour classées.
Essais de génotoxicité - in vivo	Aberration chromosomique: Négatif.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Pas de données de test particulières disponibles.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Dépistage - NOAEL \geq 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1
Toxicité pour la reproduction - développement	Toxicité pour le développement: - NOAEL: \geq 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Pas de données de test particulières disponibles.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Pas de données de test particulières disponibles.
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Non applicable.

ACIDE ACRYLIQUE

<u>Toxicité aiguë - orale</u>	
Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	1 405,0
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	500,0
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	2 000,0
Espèces	Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	1 100,0
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	

Loxeal 85-21

Toxicité aiguë inhalation 3,6
(CL₅₀
poussières/brouillards
mg/l)

Espèces Rat

ETA inhalation 3,6
(poussières/brouillards
mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Lapin Très corrosif.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Lapin Corrosive

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL >=78 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - NOAEL 460 mg/l, Orale, Rat P, F1

Toxicité pour la reproduction - développement Foetotoxicité: - NOAEC: >= 0.673 mg/l, Inhalatoire, Lapin

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non disponible.

BISPHENOL A ETHOXYLATE DIMETHACRYLATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 000,1

Loxeal 85-21

Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	2 000,1
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	2 000,1
Espèces	Rat
ETA cutanée (mg/kg)	2 000,1
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
Indications (CL₅₀ inhalation)	Pas d'information disponible.
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Données de références croisées. Non irritant.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Données de références croisées. Non irritant.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Données de références croisées. Non sensibilisant.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Aberration chromosomique: Négatif.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Pas d'information disponible.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Dépistage - NOAEL 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Pas d'information disponible.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Données de références croisées. NOAEL 300 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Non disponible.

ETHYLÈNE-GLYCOL

<u>Toxicité aiguë - orale</u>	
ETA orale (mg/kg)	500,0
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	

Loxeal 85-21

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	3 500,0
Espèces	Souris
ETA cutanée (mg/kg)	3 500,0

TERT-BUTYL HYDROPEROXIDE**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	560,0
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	560,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	440,0
Espèces	Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	440,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ gaz ppmV)	1,85
Espèces	Rat
ETA inhalation (gaz ppm)	100,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Corrosif pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Corrosive

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Sensibilisant.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - NOAEL 21 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires.

HYDROPEROXYDE DE α,α -DIMÉTHYLBENZYLE**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	328,0
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	328,0

Loxeal 85-21

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1 200,0

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 1 200,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 1,37

Espèces Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 0,5

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Fortement irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Positif.

Essais de génotoxicité - in vivo Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité CMR: No

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: ≥100 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas de données de test particulières disponibles.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Danger par aspiration

Loxeal 85-21

Danger par aspiration Pas de données de test particulières disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: > 100 mg/l, Oryzias latipes (médaka)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 380 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 836 mg/l, Selenastrum capricornutum NOEC, 72 heures: 400 mg/l, Selenastrum capricornutum
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 16 heures: > 3000 mg/l, Pseudomonas fluorescens

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 24.1 mg/l, Daphnia magna
--	--

ACIDE ACRYLIQUE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 222 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 24 heures: 270 mg/l, Daphnia magna CE ₅₀ , 48 heures: 95 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 0.04 mg/l, Desmodemus subspicatus CE ₅₀ , 96 heures: 0.17 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₂₀ , 30 minutes: 900 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 19 mg/l, Daphnia magna
--	--

BISPHENOL A ETHOXYLATE DIMETHACRYLATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LL ₅₀ , 96 heures: >100 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
---------------------------------	---

Loxeal 85-21

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques NOELR, 48 heures: 100 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - microorganismes NOEC, 3 heures: 10 mg/l, Boues activées

ETHYLÈNE-GLYCOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 72860 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 96 heures: 6500 - 13000 mg/l, Selenastrum capricornutum

Toxicité aiguë - microorganismes CE₂₀, 0.5 heure: 1.995 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, 7 jours: 15380 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 7 jours: 8590 mg/l, Daphnia magna

TERT-BUTYL HYDROPEROXIDE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 29.6 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
CL₅₀, 96 heures: 56.9 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 14.1 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 30 minutes: 17 mg/l, Boues activées

HYDROPEROXYDE DE α,α -DIMÉTHYLBENZYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 3.9 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Biodégradation Eau - Dégradation 84%: 28 jours

ACIDE ACRYLIQUE

Biodégradation Eau - Dégradation 81%: 28 jours

Loxeal 85-21

BISPHENOL A ETHOXYLATE DIMETHACRYLATE

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

ETHYLÈNE-GLYCOL

Biodégradation Eau - Dégradation 90 - 100%: 10 jours

TERT-BUTYL HYDROPEROXIDE

Biodégradation Le produit n'est pas facilement biodégradable.
Eau - 0 %: 28 jours

HYDROPEROXYDE DE α,α -DIMÉTHYLBENZYLE

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Potentiel de bioaccumulation FBC: 1.34 - 1.54,

ACIDE ACRYLIQUE

Coefficient de partage log Kow: 0.46

BISPHENOL A ETHOXYLATE DIMETHACRYLATE

Coefficient de partage log Pow: 5.30~5.62

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Coefficient d'adsorption/désorption Eau - Koc: 42.7 @ 20°C

ACIDE ACRYLIQUE

Tension de surface 69.6 mN/m @ 20°C

TERT-BUTYL HYDROPEROXIDE

Tension de surface 69.9 mN/m @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Loxeal 85-21

Informations écologiques sur les composants

TERT-BUTYL HYDROPEROXIDE

Résultats des évaluations Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.
Méthodes de traitement des déchets	Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Classe déchet	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loxeal 85-21

Réglementations nationales	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision	13/03/2018
Révision	4
Remplace la date	07/03/2016
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.